



p. 4-9

Mi-mandat : bilan et projets

p.2 VŒUX 2024

INFOS MAIRIE p.3 & 10

p.11

INTERCOMMUNALITÉ



Le contexte géopolitique, climatique, économique et social, induit un climat assez morose voire inquiétant. Si notre cadre de vie est à ce jour préservé, notre économie locale relativement dynamique, nos activités culturelles et sociales riches et diversifiées, il nous appartient cependant, de prendre notre avenir en main et de réussir ensemble notre transition écologique.

Les actions réalisées en 2023 ainsi que le bilan de mi-mandat, repris dans ce bulletin communal, vous ont été présentés en octobre lors d'une réunion publique. Toutes les actions, initiées par la commune, tendent à soutenir le pouvoir d'achat des habitants, à favoriser la couverture sociale de chacun, à donner l'accès au numérique et simplifier les démarches administratives, à améliorer et préserver notre cadre de vie.

Le projet phare de 2024 sera la rénovation de l'école et la création en son sein d'une salle de motricité, sous réserve d'obtenir les subventions demandées. Sont aussi prévus des travaux de voirie, l'acquisition des terrains de la Roquette et de la Condamine, une étude pour faire évoluer le PLU, l'aménagement du parking Cabassonne, la mise en place d'horloges pour l'éclairage public, la réparation des cloches de l'église... Hors investissement : le renouvellement du conseiller numérique, le lancement d'un marché mensuel de producteurs, le maintien du taux d'imposition.

Un programme de démocratie participative est également prévu : il faut aller chercher chacun, parce qu'il faut donner confiance, parce qu'il faut convaincre que tous les avis comptent, parce qu'il faut écouter, considérer les remarques puis expliquer les choix, les faisabilités, les impossibilités. Nous avons besoin de vous pour mettre en œuvre des projets adaptés à vos besoins. Nous aimerions que tous ceux qui le souhaitent puissent participer à l'amélioration de notre cadre de vie, à la réflexion sur les grandes thématiques de transition écologique, l'eau, l'énergie, les déchets, le lien social, l'aménagement, la préservation de la biodiversité... Nous pensons qu'à Correns c'est possible. Le lien social est fort. J'en veux pour preuve les nombreuses associations qui contribuent à l'animation sociale, culturelle et sportive de notre village. Et je remercie tous les bénévoles.

À Correns, nous avons une agriculture diversifiée, respectueuse de l'environnement, des commerces engagés, une école qui développe des projets remarquables et remarqués, des « artistes cachés » qui nous proposent depuis deux ans une exposition, une renommée qui attire les touristes. Nous avons « radio platane », la convivialité des habitants du Béal, les repas de quartier et autres manifestations qui émanent directement des habitants. Nous avons des personnes qui s'engagent individuellement pour la végétalisation du village, pour mettre en place des composteurs collectifs, pour nous faire remonter les problématiques d'entretien du village, des personnes qui s'engagent pour aider leur voisin, faire leurs courses ou prendre de leurs nouvelles. Parce que tout cela existe déjà, nous pensons que nous pouvons travailler ensemble et mettre en place un système consultatif et participatif qui permette de faire avancer le village, non pas sous la seule impulsion de quinze personnes élues mais de toute une population. Nous croyons à ce projet, nous comptons sur vous.

Nous souhaitons, à chacun d'entre vous, santé, bonheur et réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2024. Nous vous souhaitons également de prendre du plaisir à vous inscrire dans une dynamique optimiste, stimulante, engagée pour l'avenir. Cette année, trie, compostez, recyclez, réduisez les plastiques, covoiturez, garez votre véhicule correctement, marchez, déplacez-vous à vélo, faites du sport, économisez l'eau, l'énergie, ramassez les crottes de vos animaux, plantez un arbre, achetez local, participez aux manifestations, éteignez vos écrans pour avoir du temps pour les autres, donnez votre avis, votez. Ensemble, nous passerons une **bonne année 2024 !**

CORRENS.FR NOUVELLES PAGES

Trois nouvelles pages ont fait leur apparition sur le site web de la mairie, dans l'onglet "Vie Pratique".

. **"Guide des démarches"** : Vous y trouverez un grand nombre d'informations officielles sur les démarches administratives possibles, que ce soit pour les particuliers, professionnels ou associations. Toutes les thématiques de la vie courante sont présentes, vous expliquant les démarches et renvoyant vers les services officiels. Les informations sont issues du site de l'administration française Service-Public.fr

. **"Economies"** : Une compilation d'informations sur les possibilités d'économies en matière de pouvoir d'achat, d'énergie et de logement. Gestes utiles, aides financières, et subventions pour des travaux de rénovation.

. **"Prévention"** : Chaleur, sécheresse, incendie, inondation, notre territoire n'est pas à l'abri de risques majeurs. La page recense quelques sources d'informations sur l'état de ces phénomènes et sur les actions de prévention à prendre.

ETAT CIVIL

Pour respecter la réglementation générale sur la protection des données (RGPD), la mairie ne publiera plus d'état civil dans le bulletin municipal.

INFOCORRENS

Vous avez peut-être essayé de vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie, et vous faites partie des quelques uns à qui le module d'inscription renvoyait une erreur, ne comprenant pas votre adresse email. Il s'agit d'un problème entre les serveurs de messagerie lors de l'envoi du message de confirmation d'inscription, et lié au opérateurs de messagerie comme orange.fr ou wanadoo.fr.

La solution actuelle est de demander à notre prestataire de débloquer manuellement l'adresse en question, pour pouvoir l'inscrire normalement.

Si vous rencontrez ce problème, merci de nous faire parvenir votre adresse pour que nous leur soumettions.

**Vous pouvez aussi suivre
les actualités diffusées sur le site web
de la mairie par des applications mobiles**

Panneau Pocket

Disponible sur Android et IOs, cette application est la première en France en terme d'informations diffusées par les collectivités. Gratuite et sans publicité

lien.correns.co/panneaupocket

Localiti

L'application éditée par Réseau des Communes est disponible sur Android et IOs

lien.correns.co/localiti

Facebook

facebook.com/mairiecorrens

. DÉVELOPPEMENT DURABLE . . AGRICULTURE . FORÊT .

Actions réalisées

- Atlas de la Biodiversité Communale : inventaire de la biodiversité pour permettre des actions de protection de la faune et flore.
- Plan de gestion de la forêt communale 2023-2042 avec l'ONF.
- Défense de la diversité agricole par notre implication dans le Conservatoire Méditerranéen Partagé.
- Approvisionnement de la cantine en circuits courts.
- Participation au *World Clean Up Day* (grand nettoyage de la planète).
- Panneaux d'information pour la protection du milieu aquatique de l'Argens.
- Acquisition d'un véhicule électrique pour le service technique.
- Convention de covoiturage *Atchoum*.

Objectifs 2023/2026

- S'adapter aux enjeux énergétiques : maîtrise des coûts.
- Réduire la vulnérabilité du territoire face aux risques (incendie, sécheresse et inondation...).
- Poursuivre la gestion de la forêt communale et favoriser le maintien de la biodiversité.
- Favoriser une gestion responsable de l'eau et s'adapter au changement climatique.
- Développer les énergies renouvelables dans un souci d'autoconsommation territoriale.
- Améliorer les performances de tri et la réduction de production d'ordures ménagères résiduelles.

Plan d'actions

- Réalisation d'audits énergétiques sur 6 bâtiments communaux en 2023 et lancement d'un contrat de performance énergétique, comprenant un objectif de décarbonation.
- Déploiement de solutions photovoltaïques locales sur des sites anthropisés, toitures, parkings...
- Modernisation du parc d'éclairage public et mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public.
- Déploiement d'une mission de contrôle et de mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.
- Lancement d'une étude sur les ruissellements urbains et le risque inondation de l'Argens portée par le Syndicat Mixte de l'Argens et mise en place d'actions pour limiter l'impact des crues et des ruissellements.
- Soutien aux solutions d'économies d'eau pour les particuliers et dans les bâtiments communaux.
- Lancement des schémas directeurs Eau potable et Eaux Usées portés par la Régie des eaux en ayant deux objectifs prioritaires : sécuriser notre ressource en eau et étudier l'opportunité de renouveler notre station d'épuration ou de nous raccorder à la station de Montfort.
- Mise en place du projet « mares et haies » en lien avec le plan d'actions de l'ABC de la Biodiversité : restauration de la ripisylve le long de l'Argens par le Syndicat Mixte de l'Argens, par la commune le long des vallons ; création de cinq mares temporaires ; limitation de la pollution lumineuse le long des cours d'eau.

- Accompagnement de l'ASA dans la mise en conformité de ses ouvrages et de ses procédures.
- Mise en œuvre du plan de gestion de la forêt communale qui comprend un îlot de sénescence en tête de Maoussan, c'est-à-dire un lieu où les arbres ne seront pas coupés. Ce plan de gestion prévoit des zones de coupe minimaliste.
- Mise à jour du plan communal de sauvegarde.
- Amélioration du dispositif de fermeture de la route du Vallon Sourn

en cas de risque incendie, en partenariat avec le Département. Consultation des commerçants pour évaluer l'impact de la fermeture en 2023.

- Amorçage de la désimperméabilisation des sols sur des points d'intérêts spécifiques (cours de l'école, places, aires de stationnement).
- Accompagnement du SIVED dans ses politiques de prévention et de tri des déchets.
- Adoption d'un règlement de collecte et renforcement des contrôles.

. TRAVAUX .

Actions réalisées

- Réfection de la rue du Cros.
- Aménagement de l'extension du parking des Angognes.
- Élargissement du chemin de l'Aire.
- Implantation de bornes incendie.
- Aménagement de la rue des écoliers.
- Aménagement du chemin de Pierroubaud.
- Mise aux normes des bâtiments publics.
- Aménagement des chemins de Canebière et de Saint Jean.

Objectifs 2023/2026

- Mettre en place un plan pluriannuel de réfection de la voirie communale.
- Planifier notre gestion patrimoniale dans un souci de pérennité des installations et d'adaptation aux besoins et contraintes locales.
- Adapter l'organisation des services en fonction de l'évolution de la collectivité dans une recherche d'efficience.

- Analyser les projets selon une approche de coût global et anticiper les coûts de conception, de création et d'exploitation.

Plan d'actions

- Création du contournement sud du village.
- Planification pluriannuelle des travaux sur les chemins communaux.
- Élargissement du point de resserrement de la rue des écoliers et sécurisation des circulations piétonnes.
- Renforcement de la protection incendie et de la sécurité du camping suite à la dernière commission de sécurité.
- Réalisation d'aménagements contribuant à la vie locale.
- Aménagement des parkings publics et recherche de nouvelles implantations en périphérie du centre village.
- Réalisation annuelle des travaux de mise en conformité et d'amélioration du patrimoine immobilier communal.

. JEUNESSE . SPORTS . SOLIDARITÉS .

Actions réalisées

- Obtention de la labellisation ECOCERT 3 carottes de la cantine Bio.
- Ouverture d'une quatrième classe à l'école communale.
- Adaptation du service pour la gestion des crises de canicule et de Coronavirus.
- Mise en place du dispositif d'état "Petit déjeuner" à l'école : préparé et servi gratuitement par le service jeunesse une fois par semaine pour tous les élèves.
- Mise en place de la tarification au quotient familial de l'accueil périscolaire et extrascolaire (exemple : repas à la cantine scolaire variant de 0,90€ à 3,50€ suivant les revenus).
- Mise en place d'un service d'aide au numérique.
- Mobilisation autour du déploiement de la fibre.
- Création d'un conseil municipal des jeunes.
- Renouvellement de l'école numérique rurale.
- Accueil et hébergement de l'intervenant pour la classe EMILE, dispositif d'apprentissage de langues étrangères (espagnol et anglais) de la maternelle au CM2.
- Organisation de collectes solidaires : Vésubie, Ukraine, collecte de fournitures scolaires...

Objectifs 2023/2026

- Favoriser l'accueil de tous les publics et l'accès aux services pour l'ensemble des usagers.
- Favoriser l'accès aux soins, aux sports et aux activités locales.
- Adapter nos services dédiés à la jeunesse au contexte local et aux dispositifs de soutien mis en place par nos partenaires financiers.
- Développer les projets participatifs et favoriser la mixité sociale.
- Promouvoir les nouvelles mobilités et lutter contre l'enclavement territorial.

- Soutenir le tissu associatif local contribuant au développement économique, social et culturel.

Plan d'actions

- Rénovation du bâtiment de l'école, création d'une classe au deuxième étage, de sanitaires et d'une salle de motricité pour les maternelles au rez-de-chaussée.
- Maintien des infirmières en les accueillant dans un local communal.
- Soutien à l'agglomération Provence Verte dans le déploiement de l'offre de transport (plateforme de covoiturage Karos, transport à la demande).
- Prise en charge de 50 % du reste à charge des frais de transport scolaire.
- Projet d'une structure de maison d'accueil maternelle, près du centre de loisirs.
- Poursuite du plan alimentaire de la cantine et optimisation de nos procédures d'achat.
- Recherche de solutions pour financer le poste de conseiller numérique au vu de la baisse des subventions projetées en 2024.
- Mise en place d'un suivi local des difficultés de paiement des factures d'électricité avec EDF. Le CCAS a passé une convention avec EDF pour pouvoir donner aux clients en difficulté des informations sur les aides possibles et les économies d'énergie.
- Renouveler et réactiver le conseil municipal des jeunes et favoriser la participation du public aux grands projets d'aménagement territorial.
- Organisation d'ateliers participatifs : l'entrée du village Condamine Roquette en a déjà fait l'objet.
- Mise en place d'une mutuelle communale au profit de l'ensemble des administrés. Une convention a été signée avec la mutuelle JUST le 13 novembre.
- Favoriser l'accès à la bibliothèque au public éloigné.

Actions réalisées

- Aménagement des calades et de la placette des Combes dans le cadre de l'opération « chemin faisant ».
- Acquisition du local Brenguier destiné aux infirmières.
- Acquisition de la parcelle de la Vanade afin de faciliter la circulation, renforcer la sécurité piétonne et élargir la chaussée, rue des Écoliers.
- Etude sur l'aménagement de l'école et du secteur jeunesse (entre le centre multi accueil et l'école).
- Acquisition de foncier et aménagement de l'extension du parking des Angognes.
- Plantations d'arbres : 21 arbres ont été plantés.
- Installation de panneaux d'affichage et création de la véranda du Bar.
- Aménagement du bord de rivière à l'Écluse.
- Déplacement et sécurisation de l'arrêt de bus.
- Régularisation de l'occupation du domaine public par des particuliers, vente ou location des parcelles communales occupées.

Objectifs 2023/2026

- Sécuriser et aménager le secteur de l'école et du centre multi accueil.
- Redéfinir nos pratiques de mobilités intra et extra urbaines.
- Limiter l'imperméabilisation des sols tout en améliorant la qualité de l'espace public.
- Adapter notre PLU aux évolutions réglementaires et aux enjeux locaux et globaux. La loi climat et résilience nous oblige à mettre notre PLU en compatibilité avec le STRADET (schéma d'aménagement régional) et le SCOT Provence Verte Verdon avant 2028.

- Assurer la maîtrise foncière des secteurs stratégiques de développement urbain : entrée de village, Condamine, Roquette.
- Consolider les situations patrimoniales, régularisation du foncier suite aux acquisitions et échanges fonciers passés, en cours et à venir.
- Renforcer l'attractivité du centre urbain.
- Sécuriser et embellir l'espace public.

Plan d'actions

- Acquisition des Espaces Naturels Sensibles de la Condamine et de la Roquette auprès du Conseil départemental du Var.
- Étude sur l'entrée de village en impliquant les acteurs locaux et la population pour anticiper les besoins d'aménagement du village.
- Étude et mise en place d'un plan de circulation, de stationnement et de mobilité adapté à nos besoins actuels et futurs.
- Révision du PLU afin de le réadapter à la prospective territoriale et aux mesures réglementaires en vigueur (Zéro artificialisation nette et Zone d'accélération des énergies renouvelables).
- Révision du classement de la voirie communale et création d'un classement des chemins ruraux.
- Renforcement de la propreté et de la qualité de l'aménagement urbain en centre village.



Actions réalisées

- Sortie de la zone d'alerte suite à la vente de l'auberge et rétablissement de la capacité d'autofinancement.
- Négociation de la dette et absence de réalisation d'emprunts.
- Mise en place d'une cellule d'accompagnement à la création d'entreprise.
- Plan de soutien aux commerçants lors de la crise du COVID (16 594 €).
- Mise à disposition d'un terrain communal pour l'implantation de la Paillote.
- Appui et organisation de manifestations visant à dynamiser la fréquentation des commerces du village.
- Aide à l'ouverture de nouveaux commerces.
- Pas d'augmentation de la part communale sur les impôts locaux depuis 2020.

Plan d'actions

- Définition d'un programme pluriannuel d'investissement, permettant d'anticiper les recherches de subventions.
- Recherche de subventions en amont des projets pour consolider les plans de financement avant le lancement des travaux.
- Restructuration des services de la collectivité et mise en œuvre des procédures.
- Soutien à l'implantation d'activités par la mise à disposition de locaux et de l'espace public.
- Renforcement de nos ressources propres par la régularisation de certaines situations et la mise en place de projets générateurs de recettes.

Objectifs 2023/2026

- Redéfinir nos cadres d'intervention (réglementation, convention) auprès de la société civile (association, installation d'entreprises...) afin de concourir au maintien de l'activité en centre village.
- Optimiser les plans de financement des projets portés par la collectivité afin d'obtenir pour chaque projet 80 % de subvention.
- Limiter la pression fiscale dans un contexte inflationniste et d'augmentation des coûts.
- Favoriser l'implantation d'activités créatrices d'emplois et de dynamiques sur la commune.



Actions réalisées

- Réalisation des festivités estivales.
- Organisation de la foire aux plants, de la brocante, de la foire d'automne, des marchés nocturnes, du marché de Noël et de l'événement « artistes cachés ».
- Soutien aux associations et structures locales dans leurs événements et activités.
- Restauration des archives communales.
- Mise en place d'une mission de coordination de l'action associative locale et des manifestations.
- Réouverture de la bibliothèque.
- Participation aux Journées du Patrimoine.
- Recherches de subventions pour la restauration du patrimoine.
- Renforcement de notre communication dématérialisée (réseaux sociaux, application mobile).

Objectifs 2023/2026

- Protéger et valoriser le patrimoine architectural et culturel.
- Construire une politique culturelle, de vie locale et artistique motrice de l'activité économique.
- Proposer des manifestations et activités locales tout au long de l'année.
- Favoriser le lien intergénérationnel à travers les actions et les activités.
- Renforcer notre communication pour une meilleure information locale.

Plan d'actions

- Maintien et adaptation des festivités et animations locales en fonction des objectifs de la collectivité pour une animation toute l'année.
- Restauration de l'église (contreforts, buste, chaire à prêcher).
- Restauration de la toiture et des murs extérieurs du Fort Gibron.
- Soutien et participation à l'organisation du "Pardon" en 2024.
- Mobilisation pour reformer un marché hebdomadaire, mensuel, ou sous forme particulière.
- Seconde phase de restauration des archives communales.
- Renforcement de notre communication dématérialisée par le déploiement de nouveaux outils.



ZONES D'ACCÉLÉRATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une concertation et une réunion publique ont été organisées pour évoquer les zones possibles où implanter des énergies renouvelables. Ces zones s'inscrivent dans une démarche territoriale de l'énergie à la demande des services de l'Etat, elles sont « pastillées » pour 2 ans et ne sont pas soumises à une obligation d'implantation.

La concertation a eu lieu du 21 novembre au 13 décembre, et la réunion publique le 28 novembre.

25 personnes ont participé à la réunion où un temps d'échange a permis d'exposer les choix de la commune et d'informer sur la définition de ces zones.

En plus des zones définies par la commune, cinq demandes de particuliers ont été recueillies, étudiées et soumises au vote du conseil municipal en sa séance du mardi 19 décembre.

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune s'engage dans une démarche de sobriété lumineuse qui aura pour objectif :

- de réduire les coûts énergétiques et économiques de l'éclairage et ainsi de relever le défi de la transition énergétique.
- de réduire significativement les impacts sur la biodiversité, en choisissant de ne pas éclairer dans les zones naturelles ou de privilégier des températures de couleur moins néfastes pour les espèces animales et végétales.

Dans ce cadre, la commune procédera à l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h dans le courant du 1^{er} trimestre 2024. Une réunion d'information sera organisée prochainement.

MUTUELLE COMMUNALE

La mairie a signé une convention de partenariat avec la mutuelle JUST afin de faire bénéficier à tous les corrensois et corrensois de tarifs avantageux pour leurs besoins de mutuelle santé.

Des permanences sont assurées en mairie le 3^e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h.

Prise de rendez-vous obligatoire par téléphone au 0.809.546.000 (appel gratuit)

RECENSEMENT CIVIL À 16 ANS

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, filles et garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, et permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

C'est important car il faut pouvoir présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac), un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire.

La démarche s'effectue en se rendant à la mairie de votre domicile, avec la carte d'identité du jeune à recenser et le livret de famille.

*Plus de renseignements :
www.defense.gouv.fr/jdc*

NOUVELLE PRIME RENOV'

Depuis le 1^{er} janvier, Ma Prim Rénov' évolue en se scindant en deux formules pour financer les travaux de rénovation à visée d'économie d'énergie.

LE NOUVEAU CALENDRIER de la réforme MaPrimeRénov' 2024

1^{er} janvier



- 2 parcours MPR' au choix (mono-travaux ou rénovation globale) pour tous les logements

1^{er} avril



- Baisse de 30% de MPR' Décarbonation pour le chauffage au bois.

1^{er} juillet



- Les maisons passoires thermiques ne sont plus éligibles à MPR' Décarbonation en mono-travaux.

D'une part, une aide cible les **travaux globaux** de rénovation, avec un accompagnement par un professionnel certifié "Accompagnateur Rénov'". Après un audit thermique, cette aide permet de financer, suivant les revenus du ménage, jusqu'à 90 % des travaux dont le coût atteint au maximum 70 000 €.

Pour en bénéficier, il faut financer au moins deux chantiers de rénovation différents (chauffage et isolation par exemple), qui devront faire gagner au moins deux classes énergétiques à son logement.

Et d'autre part, une aide **poste par poste**, sans accompagnement, qui permet de "décarboner" les équipements de chauffage. Pour passer d'une chaudière au fioul à une pompe à chaleur par exemple, ou pour l'isolation. Il faudra réaliser un diagnostic de performance énergétique (DPE), et à partir de juillet prochain, les logements classés F ou G ne pourront plus bénéficier de cette aide, mais uniquement de la formule rénovation de fond avec accompagnement.

Selon l'Agence nationale de l'habitat, 700 000 logements devraient bénéficier de Ma Prime Renov' en 2024, dont 200 000 pour des rénovations globales, ce qui représente un budget de 5 milliards d'euros. Plus de 2 millions de logements ont été rénovés grâce à ce dispositif mis en place en 2020.

Pour se lancer dans ces travaux, il est vivement conseillé de faire le point avec les conseillers France Renov', qui vous aideront à faire un bilan des besoins, des étapes à entreprendre et des aides disponibles. Ils proposent des permanences dans le Var (*) et sont disponibles sur rendez-vous. (**)

(*) lien.correns.co/bm-francerenov83

(**) par téléphone : 0 808 800 700 - france-renov.gouv.fr

Ma Prime Rénov' 2024 - dossier de presse :
lien.correns.co/bm-primerenov2024

NUMEROS DE TELEPHONE ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie • Accueil

04.94.37.21.95

accueil@correns.fr

Accueil du public
du mardi au samedi
de 9h à 12h

Accueil téléphonique

du mardi au vendredi 9h/12h et 14h/16h

samedi 9h/12h

Service **Administratif | État Civil**

04.94.37.21.96

administration@correns.fr

etatscivil@correns.fr

Service **Urbanisme**

04.94.37.22.16

urbanisme@correns.fr

Service **Finances**

04.94.37.21.98

finance@correns.fr

Service **Police**

04.94.59.45.46

police@correns.fr

Accueil **Pôle Famille**

04.94.59.45.45

jeunesse@correns.fr

Conseiller **Numérique**

04.94.37.20.69

numerique@correns.fr



Bibliothèque municipale

Mardi et jeudi : 16h-18h30, mercredi : 15h-17h

Ecole communale : 04.94.59.56.31

La Poste : 04.94.59.58.11

Encombrants : 04.94.80.47.45

les 2^e et 4^e jeudi du mois
inscriptions auprès de la 'La Courtoise'

Régie des **Eaux et Assainissement**

04.98.05.30.50

**NE MANQUER
AUCUNE INFORMATION
C'EST TRÈS SIMPLE :**

ECOUTEZ

le haut-parleur du Fort Gibron

RECEVEZ

*les infos par courriel
inscrivez-vous à la lettre
sur le site internet de la mairie
correns.fr*

CONSULTEZ

*~ PanneauPocket ~ Localiti
~ facebook.com/mairiecorrens*

*Une remarque sur le bulletin communal ?
accueil@correns.fr ou en mairie*

Vacances scolaires

du samedi 24 février
au lundi 11 mars 2024

LA SENSATION D'UN PRIVILÈGE
CB CORRENS
1^{er} Village Miroir de France